Autorisation
N° 007/RDPJ/H52/SP

GRATUIT
Ne peut être vendu

Fadjiri

BP 352 Garoua CAMEROUN
mail :pressefadjiri@yahoo.fr

N°004

Novembre - Décembre 2009

Directeur de publication : David BAYANG

En guise d'Edito :
La personne incarcérée face à son destin

Les détenus eux-mêmes possèdent des droits, on s'étonne qu'il soit nécessaire de formuler de telles évidences! Pourtant la tradition carcérale a maintes fois voulu que les détenus perdent en même temps que la liberté d'aller et venir, leur liberté d'expression et leur droit à une vie sexuelle normale.

La société serait – elle mieux protégée lorsqu'un individu perd la quasi-totalité de ses droits fondamentaux ? Finalement on se demande quel est véritablement le sens de la peine ?

L'emprisonnement est un châtiment en soi et la société est assez protégée pendant la durée de la peine par le retrait qu'elle impose aux détenus. Mais rien ne saurait justifier les violations supplémentaires des droits imprescriptibles. Avec l'avènement du nouveau Code de Procédure Pénale, des efforts significatifs sont déployés pour humaniser le milieu carcéral. Le souci de désengorger les prisons préoccupent plus d'une personne.

Pour éviter « l'implosion » des Prisons, notre société gagnerait davantage à adapter et à encourager la pratique de la médiation pénale aux différends constatés. Celle-ci offre au délinquant l'occasion d'une réconciliation avec la victime ou sa famille. Elle permet à la victime de développer le sens du pardon et d'expurger le sentiment de vengeance. La repentance du délinquant et le pardon de la victime sont des matrices consensuelles d'un retour accepté et organisé du délinquant dans la société. Cette façon de faire a trouvé du succès au Canada avec la formule que les Canadiens appellent : « La Justice réparatrice » ou « La Justice restauratrice ».

La Rédaction

AIDER LES DETENUS A ORGANISER LEURS DEFENSES

Les formations sont organisées à la prison centrale de Garoua par la Commission Diocésaine Justice et Paix dans l'intention d'aider les détenus à mieux organiser leurs défenses devant le juge. Une façon de donner la chance aux détenus qui n'ont pas de moyens de s'attacher les services d'un Avocat.

La CDJP de Garoua sollicite tous les mois les services d'un Avocat qui vient écouter et échanger avec les détenus sur leurs différents dossiers pénaux. Ces instants d'échanges sont toujours précédés des enseignements théoriques sur thèmes proposés préalablement par les détenus eux-mêmes.

Les thèmes débattus portent sur : ***les voies de recours, l'information judiciaire ; l'audience ; la mise en liberté ; la garde à vue ;la justice pénale pour mineurs ; les actes usuels en procédure pénale ; le personnel judiciaire et rôles ; le schéma de la procédure pénale.***

Ces formations ont aussi pour but la vulgarisation du nouveau code de procédure pénale, ainsi que l'initiation des détenus aux fondamentaux du droit.

Les supports écrits leur sont fournis pour qu'ils puissent mieux s'imprégner du thème débattu et de le restituer par la suite dans leurs cellules respectives en langue locale à ceux qui n'ont pas assisté à la formation.

Chaque séance dure en moyenne trois à quatre heures.

A la fin de l'exposé de chaque thème, la parole est donnée aux détenus qui posent des questions variées sur ledit thème.

A travers ces formations à la prison et le renforcement des capacités des détenus en matière de droit, nous exerçons une fonction préventive, de vigilance et d'éducation aux droits de la personne privée de liberté et autres.

Cyrille ASSOUKOM

Pour la CDJP Garoua

Découvrons quelques images relatives aux séances de formations

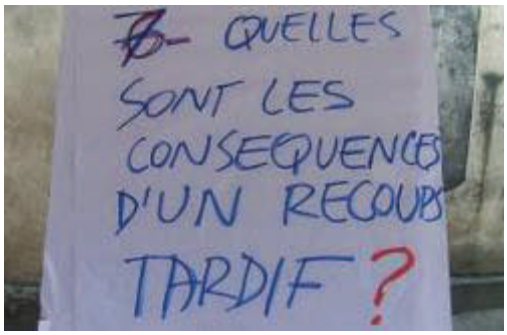

PRISON A WORLD, OF ITS OWN

The word "prison" is a single phrase which man, people in the society we are living never implies in their lives or ever will do? I was one of the people who feel so despaired about this phenomenon call prison until fate made it that I should be there, only, to discover that prison is really a different world from the human world.

I would not mince words to explain the nature and lifestyle of people existing in this world. This is a world where every thing concerning the mode and life is limited: your movement, your talking, your sleeping and every other inter-human relationship. But I would precisely talk about the men where I am much attracted to, with regards to the medical attention and heath care and secondly the housing system or accommodation as well as the mode of feeding. Health cane in every civilise society is the Helen of life and must be adequately felon cane of. This important aspect of life is health cane does not seem to be considered as an important factor in this past of the world (prison) this implies the emptiness of the prison clinics without drugs to take care of the prisoners. Lack of medical facilities as well as lack of medical training workshop, which will help the much illiterate ones within this domain to from the need of health care. With the emphasis laid, the government should hence a rethink about the health conditions of the people existing on this place by equipping the prison clinics with adequate medically facilities and steady supply of drugs in other to make the life of people existing in this place worth-living.

Illustration de la vie carcérale

The second point which is heart broken is the housing or accommodation system, like in the central division Garoua, where I happened to be part of it. There are about ten hocks (apartments) with the capacity building of 13 persons by apartments. Considering the ratio of 13 persons to on apartment, we should be having about 130 (one hundred and thirty prisoners in this prison but it is co fortunate thud we are having about one thousand, six hundred prisoners in is this place at the ratio of (160) on hundred and sixty persons by apartment. This situation at hand made it difficult for the prisoners to be over-crowded and to be compacted like sardines. There by creating ill-health, unstitch (death) and unconquered environment for the prisoners. I wish to use this avenue to draw the attention of the government to the poor-living conditions of the people living in all over country prisons and particularly the central prison Garoua. God bless Cameroon.

ANAYO Obi, detainee.

PEUT-ON AVOIR DU SOUTIEN ?

Tout homme a besoin du soutien, plus le détenu dans le cadre de la santé. Déjà nous disons merci à la sœur Marie Yvonne qui corps et âme ne cesse de mener les efforts pour la guérison et la réussite de l'établissement ; avec le concours de Monsieur le Régisseur de la prison centrale de Garoua qui a apporté un plus. On reste convaincu que les détenus seront vraiment des personnes récupérables dans la société et je donne également un coup de chapeau à BAYANG David qui est l'homme de taille et pour que vive le « Fadjiri », Club journal. Son initiative nous édifie beaucoup. Une grande première en milieu carcéral.

BONABE David, Détenu

CE QUE DIT LA LOI

1. Tous les détenus sont traités avec le respect dû à la dignité et à la valeur inhérente à l'être humain.
2. Il ne sera fait aucune distinction fondée sur des raisons de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre, d'origine nationale ou sociale, de richesse, de naissance ou de situation.
3. Il est toutefois souhaitable de respecter les convictions religieuses et préceptes culturels du groupe auquel appartiennent les détenus, dans tous les cas où les conditions locales l'exigent.
4. Les prisons s'acquittent de leurs responsabilités en ce qui concerne la garde des détenus et la protection de la société contre la criminalité, conformément aux autres objectifs sociaux d'un Etat et aux responsabilités fondamentales qui lui incombent pour promouvoir le bien-être et l'épanouissement de tous les membres de la société.
5. Sauf pour ce qui est des limitations qui sont évidemment rendues nécessaires par leur incarcération, tous les détenus doivent continuer à jouir des droits de l'homme et des libertés fondamentales énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et, lorsque l'Etat concerné y est partie, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Protocole facultatif qui l'accompagne, ainsi que de tous les autres droits énoncés dans d'autres pactes des Nations Unies.
6. Tous les détenus ont le droit de participer à des activités culturelles et de bénéficier d'un enseignement visant au plein épanouissement de la personnalité humaine.
7. Des efforts tendant à l'abolition du régime cellulaire ou à la restriction du recours à cette peine doivent être entrepris et encouragés.
8. Il faut réunir les conditions qui permettent aux détenus de prendre un emploi utile et rémunéré, lequel facilitera leur réintégration sur le marché du travail du pays et leur permettra de contribuer à subvenir à leurs propres besoins financiers et à ceux de leur famille.

Principes fondamentaux relatifs au traitement des détenus
Adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies
dans sa résolution 45/111 du 14 décembre 1990

La Corvée Diamant

Lorsqu'on entre dans la prison centrale de Garoua, on est frappé par la noirceur de la terre, à croire que trop de maux, de péchés ont rendu même le sol de cet endroit invisible. Au fait pourquoi donc cette noirceur? Tout simplement, c'est la dispersion des déchets des détenus dans toute la prison qui a rendu cette terre noire. Lorsque les détenus font ce qu'ils appellent « ***corvée diamant*** » c'est-à-dire quand ils vidangent les différents WC, ils creusent des trous dans lesquels ils déversent ces déchets et ainsi de suite. Toute la prison est remplie des petits trous de déchets qu'on n'ouvre et éparpille dans la cour. On ne peut rien ramassé à terre sinon on est exposé à des maladies dont on ne trouve aucun traitement car inconnues.

Vivement que les responsables de ce pénitencier trouvent une solution à ce problème de déchets. On rendrait un grand et immense service et empêcherait aux indigents de cette prison de mourir en mangeant des peaux de bananes, patates et autres qu'ils ramassent par terre.

ABBA Tchonk, détenu

L'angle des Poètes

PRISON EST UNE GENE

Mon cœur tremble au-dedans de moi
J'erre çà et là dans mon chagrin et je m'agite dans mon sommeil
La crainte et le frisson m'enveloppent
Je crie, je n'ai point de solution
Je rêve de mes compagnons, mais personne ne se souvient de moi.
Ceux que je mangeais avec eux me fuient.
Je suis devenu comme un chien enragé.
La prison est une gêne.
Une école de la méchanceté.

MOUKANG Bouchard, Détenu

LA LIBERTE

Comme une boisson agréable
Comme le miel sauvage
Comme la clarté du jour, que le ciel illumine
La liberté enivre le cœur, le réjouit, le réchauffe.

MOUSSA Sarki, détenu

La vie en prison est-elle confortable ?

Dire que la vie est belle en prison, c'est trop dire. Les personnes qu'on remarque viennent des différents endroits, accueillies au sein de celle-ci, chacun avec un motif. La ration dite pénale devient la loi de jungle restant la seule préoccupation de tous. Un peu à côté un groupe tenant leurs assiettes en main, à la conquête de la nourriture. Un autre groupe de taximen ; c'est-à-dire les représentants de chaque cellule ; les regards toujours fixés vers la porte d'entrée pour accueillir les carnets des visiteurs. Une belle aventure commence : chacun combat pour son ventre.

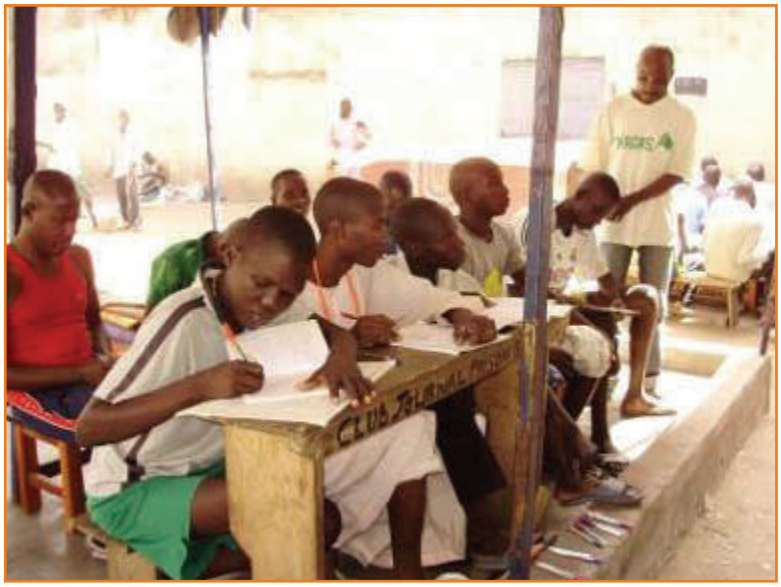

L'école des mineurs en prison contribue à leur formation

« Taximen – oh - oui je suis là ! » appelle-moi monsieur X. La journée est pointée. L'on oublie le moment fort de la journée. On passe, on se prépare comme d'habitude dès les ouvertures des cellules.

A noter, les détenus sont une société organisée, à la tête un porte-parole appelé DG, ou BONABE David.

Le détenu est celui qui s'intéresse à l'information, avec l'esprit de la créativité de Monsieur David Bayang qui a pu placer à la population carcérale de Garoua le club journal, pour ceux qui sont intéressés puissent méditer et s'informer de la vie se son pays et le reste du monde, en organisant une formation de formateurs aux détenus pour la communication d'être des journalistes de demain, bien que l'homme soit privé de sa liberté, nous ramène à croire que nous sommes utiles grâce à notre changement.

C'est pourquoi, pour éviter l'oisiveté la mère de tous les vices, un groupe d'encadrement des mineurs mettent leurs efforts pour venir aux besoins de ceux-ci pour leur récupération et la rééducation, les aidant à parfaire leur formation en milieu carcéral. On remarque les prêtres et pasteurs pour l'édification spirituelle des personnes. Dirent-ils que tout homme, quel qu'il soit, est récupérable ; il possède des potentialités pour adopter une nouvelle ligne de conduite.

Autrement dit, lorsqu'un homme tombe il y a pour lui une possibilité de changement et de conversion. Bref il y a lieu de dire chapeau à la sœur Marie Yvonne pour son talon infatigable et son soins pour les détenus. Les prisonniers sont des êtres vivants.

MOUKANG Bouchard, Détenu

Les Prisons camerounaises en chiffres

Le Cameroun compte 67 Prisons, dont 10 Prisons centrales, 35 Prisons principales et 22 prisons secondaires. La population carcérale est évaluée à 18 000 détenus dont 12 000 prévenus. Ces détenus sont encadrés par les Personnels de l'Administration Pénitentiaire, dont l'effectif est estimé à 4 800 éléments tous cadres confondus. Il convient de noter que la plupart de nos prisons, construites à l'époque coloniale, sont aujourd'hui vétustes, exiguës et dans un état de délabrement avancé. La population du Cameroun, qui ne dépassait pas en 1960 3 millions d'habitants, avoisine aujourd'hui 17 millions, pendant que les capacités d'accueil des prisons sont restées stagnantes.

Sources : Portail du Gouvernement du Cameroun.

EN QUOI LE DIVERTISSEMENT PEUT-IL ETRE IMPORTANT POUR LE DETENU ?

On a longtemps considéré le détenu comme celui là qui est tenu de s'enfermer sur soi même. Certes il doit réparer le tort qu'il a causé à autrui dans un milieu difficile à vivre. Parfois même très loin de sa famille, et de ses amis. Dès son entrée, il verra autour de lui des visages étranges qui successivement lui voleront le regard. Du coup, l'ambiance plus que morose du milieu, lui donnera des frissons ; ou suis-je ? S'interrogera-t-il. Voilà les doyens de la maison qui s'amènent avec quelques curieux ; c'est l'accueil du nouveau. Ils commencent par le frustrer avant la phase interrogatoire : Qu'est ce qui t'amène ici ? Qu'as-tu fait ? D'où viens-tu ? Combien de temps passeras-tu ici ? Toutes ces questions pour savoir s'il a commis les mêmes fautes qu'eux et s'il passera plus ou moins de temps qu'eux. Dès lors, le calvaire commence. C'est la descente aux enfers. Il faut s'adapter au nouveau mode de vie, forcer son intégration, chose qui n'est pas facile à cause de l'effectif pléthorique des cellules, des maladies peu évitables, de la faim dans le cas ou la famille n'est pas proche, et aussi du style de vie comparable à une jungle. Dans cette situation, comment ne pas lui apporter du soutien ? Le prisonnier ne doit pas trop ressentir la souffrance qu'il endure. A défaut de se sentir à l'aise dans son milieu carcéral, il faut l'amener à comprendre qu'il est toujours partie intégrante de la société. Il est là juste parce qu'il a causé du tort à la société et que cela doit être réparé. Ce n'est que sa liberté qui est confisquée, le reste sans changement. Il est donc nécessaire de lui venir en aide en lui apportant à chaque fois un nouveau souffle à travers les loisirs, les sessions de formation éducatives, lui faire des dons pour son maintien. Le but est de le maintenir en prison jusqu'à la fin de sa peine. L'idée de s'évader ne gagnera pas son esprit, encore moins être envahi par les soucis et, affaiblit par la tristesse. Dès lors, il ne verra pas les jours s'écouler, et sera surpris de la fin de son séjour en prison.

Par Isaïe BABIKINK

Pour la CDJP - Garoua

CDJP offre des moments de détentes aux détenus

Fadjiri

A chacune des parutions, 2000 exemplaires sont diffusés avec l'appui de nos partenaires :

Cordaid

P.O. Box 16440
Lutherse Burgwal 10
2500 BK Den Haag

LAMBRIANA FONDAZIONE
per attività religiose e caritative

Pour des activités religieuses et Caritives

Fax : 0039 02 8556 219

Commission Diocésaine Justice et Paix Garoua

BP 272 Garoua
CAMEROUN

La pensée de la 4ème parution

« Comme du grain en terre, laisse pourrir ton idée. Une tige en sortira peut-être ».

Félix Leclerc

La foi est omniprésente en Prison

De prime abord, l'on a tendance à croire qu'il n'existerait pas une Eglise ou Mosquée en prison. Ceci au regard des actes malveillants commis par les pensionnaires de ces lieux. Effectivement, l'on ne saurait cela s'il n'y était pas. Alors doit-on conseiller une personne de commettre un délit pour venir certifier une réalité carcérale ? Loin de là.

Dieu est omniprésent et mérite d'être invoqué en tout lieu. Cependant, l'Homme invoque Dieu lorsqu'il se trouve face à une situation qui lui fait peur où celui-ci est remis à ses propres forces. Beaucoup des prisonniers n'ont connu la parole de Dieu qu'en prison ; ainsi que d'autres l'ayant connu aussi longtemps, n'ont pas su se comporter conformément à celle-ci, manquant de croyance sincère à Dieu. Ici aussi on remarque que certains ne manifestent aucun désire de la parole de Dieu faisant d'eux des personnes neutres c'est-à-dire : ni chrétien ou musulman. Ceux-ci dans leur ruse utilisent des termes pour se moquer, persécuter et intriguer leurs co-détenus croyants. Lorsqu'ils les voient dans leurs activités religieuses : « s'ils connaissaient Dieu dehors, ils ne seraient pas venus en prison » ou encore : « lequel d'entre eux a été appréhender à l'église ou à la mosquée ? » Lancent-ils. Même au temps de Jésus beaucoup croyaient et d'autres par contre pas. Curieusement nous remarquons que les récidivistes en prison sont la plupart, ces catégories des personnes car aussitôt libérées elles reviennent également.

La prière de Vendredi à la Prison

Il y a aussi des croyants qui ne font pas leur apparition que les jours où il y a les visiteurs qui viennent de temps en temps prêcher la parole et offrir des dons. Ceux-ci viennent dans le but de gagner quelque choses, soit nourriture, savon et autres.

En ce qui concerne les activités religieuses tant pour les chrétiens que pour les musulmans, elles s'observent tous les jours autant en cellule qu'à l'église ou à la mosquée. Pour les chrétiens, la journée du dimanche est spéciale car les cultes à la chapelle ou église sont célébrés par le Pasteur BOSSONGO pour les protestants et les prêtres alternativement pour les catholiques. Ici le choix du culte du dimanche dépend de tout un chacun. L'on est libre de choisir laquelle des deux cultes faire ou faire les deux à la fois car la communauté chrétienne est œcuménique. Parlant des musulmans, la journée de vendredi est plus riche par la méditation du coran et le strict respect des cinq prières journalières.

Bref, que ce soient les chrétiens ou musulmans, le prisonnier croyant veille à la parole de Dieu malgré quelques conditions défavorables pour l'épanouissement spirituel de ces hommes de Dieu ; bien que le dire et le faire soient deux choses différentes.

Ne dit-on pas que pour mieux sauter, il faut reculer. Ceci étant, embrasser Dieu en prison nous prépare à un nouvel élan de notre vie spirituelle car Dieu a encore besoin même des détenus quelque soit le degré du péché commis, il vaut pardonner pourvu que l'on soit sincère.

Il y a pour chacun d'examiner sa conscience et se poser les questions : Qu'est-ce que j'ai fais qui ne m'était pas permis ou alors qu'est-ce que je devais faire que je ne pas pu ?

Alors si l'on refuse de reculer pour mieux sauter, et prend la hauteur au bout du nez, le saut ne se réalisera jamais pour nous. En conclusion, si l'on a la crainte de Dieu qui est de fuir le mal, il sortira de la prison pour devenir meilleur qu'hier. Cependant si l'on manque cette crainte de Dieu, quand bien même il sortira de la prison, ce sera pour devenir mal en point au qu'hier. En ce moment, les portes de la prison restent grandement ouvertes à tout moment pour l'accueillir.

Ainsi l'expérience ayant prouvé que 90 % de personnes qui réussissent dans la vie sont passées par la prison. Sortons de la prison pour devenir meilleur car la société a encore besoin de nous. Il n'est pas trop tard pour nous.

DANDJOUMA Moussa, Déténu

Un nouveau responsable à la tête de la Prison de Garoua

M. WANTOH FRANCIS TEIH remplace M. Dieudonné Engonga Mintsang au poste de régisseur de la Prison centrale de Garoua. Installé dans son nouveau fauteuil de patron de la Prison centrale de Garoua par M. Ernest NGASSA, Délégué de l'Administration pénitentiaire pour la région du Nord, M. Wantoh Francis TEIH prend le commandement d'une prison stable. Cependant des d'important défis l'attentent. Notamment : l'identification des détenus incarcérés sous de faux noms, la maîtrise

Régisseur sortant

des effectifs, des problèmes d'hygiène, la réduction du nombre des décès des détenus, l'amélioration en quantité et en qualité la ration pénale.

M. Wantoh Francis Teih est Administrateur principal des Prisons, né le 1er janvier 1962 dans la région du Nord-Ouest. Il fut tour à tour régisseur des prisons d'Edéa et Ebolowa.

M. Dieudonné Engonga Mintsang qui est appelé à servir comme régisseur de la Prison centrale de Douala est né le 23 mars 1957 à Akonolinga. De mars 1988 à mars 1990, il est régisseur à la prison principale d'Akonolinga, puis à la prison centrale de Yaoundé de 1990 à juillet 1992. En septembre 2001, il est nommé régisseur de la prison centrale de Bertoua, puis sous-directeur des personnels de l'administration pénitentiaire au ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation. En juillet 2005, il occupe le même poste au ministère de la

Régisseur entrant

Justice, avant de prendre le poste de régisseur de la prison centrale de Garoua en septembre 2007. C'est ce poste qu'il occupait avant de prendre fonction à Douala.

La Rédaction

Lisez et faites lire le journal *Fadjiri*

Fadjiri

N° 004 2009

Equipe rédactionnelle

Cyrille ASSOUKOM, Bonabé David, MOUKANG Bouchard, Cébastien Djégolé, David BAYANG, ANAYO Obi, Isaïe BABIKINK, DANDJOUMA Moussa, MOUSSA Sarki, ABBA Tchonk,